

SSI

CAHIER DES CHARGES
FONCTIONNEL

CAMPUS IFA
St Marcel Sauvage
Mont St Aignan



Siège social

387 rue des Champs - B.P. n° 509

76235 BOIS-GUILLAUME Cedex

Tél. : 02.35.59.49.39

www.sogeti-ingenierie.fr

Indice	Nbre de pages du document	Objet de l'indice	Date	Rédigé par	Vérifié par
01	22	Création	13/09/2024	S. OLIVIER	R. GACOIN

SOMMAIRE

I	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES.....	4
I.1	PRESENTATION DE L'OPERATION	4
I.2	COMPOSITION DE L'OPERATION.....	4
II	CLASSEMENT	6
II.1	TEXTES DE REFERENCE	7
II.2	GENERALITES	9
III	DESCRIPTION DES OUVRAGES	11
III.1	PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	11
III.2	PRINCIPE ET NATURE DES LIAISONS	12
III.3	REGLES GENERALES D'INSTALLATION.....	13
III.3.1	<i>Conception.....</i>	<i>13</i>
III.3.2	<i>Canalisation électrique.....</i>	<i>13</i>
III.4	CONSTITUTION DES ZONES.....	14
III.4.1	<i>Zones d'Alarmes (Z.A.).....</i>	<i>14</i>
III.4.2	<i>Zones de détection.....</i>	<i>14</i>
III.4.3	<i>Zones de compartimentage (ZC).....</i>	<i>15</i>
III.4.4	<i>Zone de désenfumage</i>	<i>15</i>
III.4.5	<i>Arrêt technique.....</i>	<i>15</i>
III.5	TABLEAU DE CORRELATION	16
III.6	DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS)	17
III.6.1	<i>Procès-verbaux.....</i>	<i>17</i>
III.6.2	<i>Reports de signalisation de sécurité.....</i>	<i>17</i>
III.6.3	<i>Commande manuelle depuis le terminal incendie</i>	<i>17</i>
III.6.4	<i>Tableau report.....</i>	<i>17</i>
III.6.5	<i>Commandes de réarmement et arrêt pompiers</i>	<i>18</i>
IV	RECEPTION ET ESSAIS	19
IV.1	RECEPTION TECHNIQUE	19
IV.2	ESSAIS	19
IV.3	RESULTATS ET ATTESTATIONS ENTREPRISES.....	19
IV.4	FORMATION.....	20
IV.5	CONTRAT DE MAINTENANCE	20
IV.6	DOSSIER D'IDENTITE.....	21
V	PLANS.....	22

I PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

I.1 PRESENTATION DE L'OPERATION

Les travaux concernent l'extension de L'Institut des Formations en Alternance (IFA) Marcel Sauvage situé à Mont Saint Aignan 1 rue du Tronquet.

Il sera prévu la construction d'un nouveau bâtiment en fond de parcelle, en lieu et place du parc de stationnement existant, sans démolition et/ou restructuration des bâtiments A et B existants.

I.2 COMPOSITION DE L'OPERATION

Le bâtiment est un établissement recevant du public.

Le nouveau Bâtiment se compose :

- **D'un Parking composé de :**
 - 2 niveaux souterrains totalisant 250 places répartis en 127 places au niveau -2 et en 123 places au niveau -1.
- **D'un RDC composé de :**
 - Un hall avec un escalier monumental autour d'un atrium ouvert sur les niveaux supérieurs ;
 - Une salle polyvalente amphithéâtre de 250 places ;
 - Une demi-pension avec salle à manger de 220 places avec les locaux de la cuisine de production attenant ;
 - Locaux techniques ;
 - Un local vélo couvert ouvert sur l'extérieur ;
 - Un auvent extérieur.
- **D'un entresol composé de :**
 - Locaux techniques de ventilation et onduleur.
- **D'un 1^{er} étage composé de :**
 - 5 salles banalisées de 30 places ;
 - 1 espace polyvalent « Espace 56 » ;
 - 1 salle de formateur ;
 - 1 Learning center ;
 - 1 terrasse accessible.

- **D'un 2ème étage composé de :**
 - 14 salles banalisées ;
 - 2 salles projets ;
 - 1 salle de formateur.
- **D'un 3ème étage composé de :**
 - 5 salles banalisées ;
 - 2 salles projets ;
 - Locaux de l'administration.
- **D'une terrasse accessible avec des panneaux photovoltaïques.**

Le public est composé majoritairement d'apprentis, intervenants extérieurs et invités sous le régime d'établissement d'enseignement.

Les locaux techniques sont séparés des espaces accessibles au public et se retrouvent principalement au RDC ou en entresol, dissociés et non accessibles au public.

II **CLASSEMENT**

L'établissement est actuellement classé ERP de type R de 2ème catégorie avec activité secondaire de type N pour les deux bâtiments existants A et B

Le nouveau bâtiment C aura un classement indépendant étant isolé des autres bâtiments.

NIVEAUX	ACTIVITES	Effectifs du Niveau	Effectifs cumulés	Commentaires
R+ 3	Enseignements et administration	244	244	
R+2	Enseignements	485	485	
R+1	Enseignement	155		
R+1	Formateur et espaces polyvalent	30		
R+1	Learning Center	60		
	Total niveau R+1		245	
	Total niveaux R1+R2+R3		974	
RDC	Salle de restaurant	220	220	
RDC	Salle polyvalente - Amphithéâtre	250		L'effectif de la salle polyvalente ne se cumule pas avec les effectifs des étages
	Total Bâtiment (Hors amphi)		1194	
Parking -1	Parking de 123 places	123	123	L'effectifs des parkings ne se cumulent pas avec les effectifs des étages
Parking -2	Parking de 127 places	127	127	
	Total parking		250	

Les effectifs et de l'amphithéâtre ne se cumulent pas avec les effectifs des étages, ce sont les apprentis et formateurs qui en sont les usagers.

Les effectifs des niveaux supérieurs ne se cumulent pas avec l'effectifs du RDC pour les évacuations compte tenu que les escaliers sont extérieurs.

L'effectif du parking ne se cumule pas avec l'effectif des étages, ce sont les apprentis et formateurs qui en sont les usagers.

Le nouveau bâtiment C sera classé ERP de type R de 2^{ème} catégorie avec activités secondaires de type N, L et PS.

II.1 TEXTES DE REFERENCE

- CCH/ Art. R143-1 à R143-47
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié (disposition générales) ;
- Arrêté du 4 juin 1982 modifié (dispositions particulières Type R) ;
- Arrêté du 21 juin 1982 modifié (dispositions particulières Type N) ;
- Arrêté du 5 février 2007 modifié (dispositions particulières Type L) ;
- Arrêté du 9 mai 2006 modifié (dispositions particulières Type PS) ;
- Norme NF S61-931 ;
- Norme NF S61-932 ;
- Norme NF S61-933 ;
- Norme NF S61-934 ;
- Norme NF S61-935 ;
- Norme NF S61-936 ;
- Norme NF S61-937 ;
- Norme NF S61-938 ;
- Norme NF S61-939 ;
- Norme NF S61-940 ;
- Norme NF S61-941 ;
- Norme NF S61-950 ;
- Norme NF S61-970 ;
- NF EN 54-1.

II.2 ABREVIATIONS TECHNIQUES

AES : Alimentation Electrique de Sécurité	ICC : Isolateur de Court-Circuit
AGS : Alarme générale sélective	ERP : Etablissement Recevant du Public
APS : Alimentation Pneumatique de Sécurité	ERT : Etablissement Recevant des Travailleurs
BAAL : Bloc Autonome d'Alarme Lumineuse	FTR : foyer Type
BAAS : Bloc Autonome d'Alarme Sonore	IA : indicateur d'Action
BAAS Ma : Bloc Autonome Sonore Manuel	ICC : isolateur de Court-Circuit
BAAS Pr : bloc Autonome Sonore Principal	PCF : Porte Coupe-Feu
BAAS Sa : Bloc Autonome Sonore Satellite	PCS : Poste Central de Sécurité Incendie
BAES : Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité	SDAD : Systèmes de Détecteurs Autonomes Déclencheurs
BCM Boîtier de Commande manuelle	SDI : Système de Détection Incendie
BT : Basse Tension	SMSI : Système de Mise en Sécurité Incendie
CCF : Clapet Coupe-Feu	SSI : Système de Sécurité Incendie
CMSI : Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie	SSS : Système de Sonorisation de Sécurité
CR Coffret de Relayage	TBT : Très Basse Tension
CTA : Centrale de Traitement d'Air	TBTP : Très Basse Tension de Protection
CTP : Cheminement Technique Protégé	TBTS : Très Basse Tension de Sécurité
DAC : Dispositif Adaptateur de Commande	TGS : Tableau Général de Sécurité
DAGS : Diffuseur d'Alarme générale Sélective	TR : Tableau Répétiteur
DAI : Détecteur Automatique d'Incendie	TRC : Tableau Répétiteur de Confort
DAS : Dispositif Actionné de Sécurité	TRE : Tableau Répétiteur d'Exploitation
DCM : Dispositif de Commande Manuelle	TS : Tableau de Signalisation
DCMR : Dispositif de Commandes Manuelles Regroupées	UAE : Unité d'Aide à l'Exploitation
DCS : Dispositif de Commande avec Signalisation	UCMC : Unité de Commande Manuelle Centralisée
DCT : Dispositif Commandé Terminal	UGA : Unité de Gestion d'Alarme
DECT : Dispositif Electrique de Commande et de Temporisation	UGCIS : Unité de Gestion Centralisée des Issues de Secours
DENFC : Dispositifs d'Evacuation Naturelle de fumées et de Chaleur	US : Unité de Signalisation
DL : Diffuseur Lumineux	VCF : Volet Coupe-Feu
DM : Déclencheur Manuel d'Alarme	VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée
DMA : Déclencheur Manuel d'Alarme	VT : Voie de transmission
DS : Diffuseur Sonore	VTP : Volume Technique Protégé
DSNA : Diffuseur Sonore Non Autonome	ZA : Zone de Diffusion d'Alarme pour l'Evacuation
EA : Équipement d'Alarme pour l'Evacuation	ZC : Zone de Compartimentage
EAE : Equipment d'Alimentation Electrique	ZD : Zone de Détection
ECS : Équipement de Contrôle et de Signalisation	ZDA : Zone de détection automatique
GES : Groupe Electrogène de Sécurité	ZDM : Zone de détection manuelle
GTB : Gestion Technique du Bâtiment	ZF : Zone de Désenfumage
GTC : Gestion Technique Centralisée	ZS : Zone de Sécurité

II.3 GENERALITES

SSI de catégorie A avec équipement d'alarme de type 1.

L'établissement est équipé d'un SSI unique pour l'ensemble des bâtiments du site de marque DEF installé dans le bâtiment A, il sera complété pour reprendre l'ensemble du nouveau bâtiment C.

La détection automatique sera partielle, les locaux équipés seront :

- Les locaux à risque ;
- Les Locaux informatiques ;
- Le Learning Center ;
- L'Atrium ;
- Le Local SSI.

Le reste du bâtiment C sera équipé de Déclencheur manuel.

Chaque système sera indépendant les uns des autres et sera articulée par fonction au sens de la norme NF S61-931 soit :

- Evacuation
- Compartimentage
- Désenfumage.

Il prend en compte tous les éléments liés aux exigences réglementaires, aux exigences du Maître d'Ouvrage, de la commission de sécurité et les règles normatives

Chaque équipement sera composé de matériel adressable et comportera :

- Un ECS composé de :
 - Un tableau de signalisation avec afficheur alphanumérique en texte clair
 - Des détecteurs automatiques d'incendie
 - Des déclencheurs manuels à chaque sortie et au droit des escaliers du bâtiment (Parking et superstructure)
 - De TRE dans le Bâtiment C installés dans la partie administration et dans la partie cuisine
 - D'un TRE à l'accueil générale de l'établissement
 - D'une alimentation électrique de sécurité
- Un SMSI composé de :
 - D'un centralisateur de mise en sécurité
 - D'une unité de signalisation
 - D'une unité de commande manuelle centralisée
 - D'une unité de gestion des alarmes par zone
 - D'alimentations électriques de sécurité

- D'avertisseurs sonores et visuels
- D'asservissements des dispositifs actionnés de sécurité et commande terminal
- D'un réseau de câbles CR1 et C2 suivant conditions de mise en œuvre pour asservissement des dispositifs actionnés de sécurité (DAS).
- Les Dispositifs Actionnés de Sécurité (exutoires de désenfumage, NDNS) devront posséder un PV DAS conforme à la norme NF DENFC.
- Des tableaux de report d'exploitation

Les Dispositifs Actionnés de Sécurité (clapets coupe-feu, coffret de relaying) devront posséder un PV DAS conforme à la norme NF S61-937 et à ses annexes et être admis à la marque NF.

III DESCRIPTION DES OUVRAGES

III.1 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

- Sur déclenchement d'un détecteur automatique d'un local ou action sur un déclencheur manuel :

- Evacuation des personnes : Equipement d'alarme de type 1 avec alarme générale (temporisation T0).

Diffuseurs sonores et Lumineux dans les locaux isolés.

Diffusion d'un message parlé couplé aux avertisseurs sonores dans l'amphithéâtre.

Remise en lumière et coupure des équipements de projection (sono et vidéo de l'amphithéâtre).

L'alarme devra être audible en tous points du bâtiment complété de diffuseurs lumineux dans les locaux isolés et dans les locaux bruyants

Déverrouillage des portes asservies fermées.

- Compartimentage : Fermeture des portes asservies ouvertes des escaliers (R15), des portes de recoupement des circulations (R16), sans temporisation.
- Arrêts techniques : Arrêt des moteurs de ventilation ne participant pas au désenfumage.

- Sur détection automatique dans l'atrium :

La **ZDA 0.2 Atrium** est située sur 5 niveaux (du RDC au 3ème étage), de la détection automatique sera également présente dans les circulations ouvertes sur l'atrium.

- Evacuation des personnes : Equipement d'alarme de type 1 avec alarme générale (temporisation T0).

Diffuseurs sonores et Lumineux dans les locaux isolés.

Diffusion d'un message parlé couplé aux avertisseurs sonores dans l'amphithéâtre.

Remise en lumière et coupure des équipements de projection (sono et vidéo de l'amphithéâtre).

L'alarme devra être audible en tous points du bâtiment complété de diffuseurs lumineux dans les locaux isolés et dans les locaux bruyants

Déverrouillage des portes asservies fermées.

- Compartimentage : Fermeture des portes asservies ouvertes des escaliers (R15), des portes de recoupement des circulation (R16), sans temporisation.
 - Désenfumages atrium : Mécanique Extraction d'air et mise en route des moteurs de désenfumage de la zone de désenfumage concernée (atrium), sans temporisation.

Amenée d'air naturelle par ouverture des portes automatiques de l'entrée du bâtiment asservies au SSI, sans temporisation.
 - Arrêts techniques : Arrêt des moteurs de ventilation ne participant pas au désenfumage.
- Sur commande manuelle :
- Désenfumage parking : Mécanique Extraction d'air et mise en route des moteurs de désenfumage de la zone de désenfumage concernée par commandes manuelles situées au niveau de la rampe d'accès des véhicules.

Arrêt des moteurs de ventilation ne participant pas au désenfumage.
 - Désenfumage restaurant : Mécanique Extraction d'air et mise en route des moteurs de désenfumage de la zone de désenfumage concernée par commande manuelle :
 - UCMC du CMSI du SSI.

Ou

 - Commande manuelle située au niveau du restaurant.

Amenée d'air naturelle par ouverture des 3 ouvrants de façade du restaurant asservies au SSI.

Arrêt des moteurs de ventilation ne participant pas au désenfumage.
 - Désenfumage des escaliers : L'escalier encloué est désenfumé naturellement par un exutoire en partie haute et amenée d'air en partie basse avec commande manuelle locale.

III.2 PRINCIPE ET NATURE DES LIAISONS

Matériels commandés ou alimentés	Origine	Tension	Mode de commande	Type de câble
Equipement d'alarme 1	Le tableau principal (NF S61-970)	230 volts	Tension permanente	CR1
Déclencheur manuel	Terminal incendie	48 volts	Tension permanente	CR1/C2
EVACUATION				
Alarme	Terminal incendie	48 volts	Tension permanente	CR1
Porte asservie fermée	Terminal incendie	48 volts	Manque de tension	C2
COMPARTIMENTAGE				
Clapet CF	Auto-commandé			
DESENFUMAGE				
Exutoire de désenfumage	DCM	CO²	Pneumatique non raccordé au terminal SSI	Conduit cuivre
Dispositif adaptateur de commande de désenfumage	Terminal incendie	48 volts	Emission de tension	CR1
Coffret de relaying	Terminal incendie	48 volts	Emission de tension	CR1
Arrêt ventilation	Terminal incendie	48 volts	Manque de tension	C2
ARRET TECHNIQUE				
Arrêt ventilation de confort	Terminal incendie	48 volts	Manque de tension	C2

III.3 REGLES GENERALES D'INSTALLATION

III.3.1 CONCEPTION

Le terminal incendie doit être indépendant de tout autre système.

L'installation de l'équipement incendie doit permettre : exploitation, vérification et maintenance sans déclenchement intempestif ni perte d'information non prévisible.

III.3.2 CANALISATION ELECTRIQUE

Les cheminements techniques protégés (CTP) appartenant au système incendie ne peuvent abriter, par ailleurs, que des canalisations électriques satisfaisant aux conditions suivantes :

- Au moins C2
- Aucune connexion sur le parcours (ou dans enveloppe même degré résistance au feu que le CTP)
- Protégé contre les surintensités (protection en amont et extérieur au CTP)
- Seuls sont admis dans le CTP les équipements du SES (avec séparation interdisant qu'un incident sur un équipement n'affecte l'autre)

III.4 CONSTITUTION DES ZONES

L'établissement sera divisé en zones conformément à la norme NF S61-932.

III.4.1 ZONES D'ALARME (ZA)

Il sera prévu une Zone d'Alarme :

- ZA 1 = Ensemble du Bâtiment

L'alarme sera réalisée par des diffuseurs sonores et des diffuseurs lumineux dans les locaux isolés et les sanitaires.

Diffusion d'un message parlé couplé aux avertisseurs sonores dans l'amphithéâtre.

Remise en lumière et coupure des équipements de projection (sono et vidéo de l'amphithéâtre).

III.4.2 ZONES DE DETECTION

Le bâtiment sera découpé en Zones de Détection Automatique ou Manuelle.

N° zone	Niveau	Localisation	Protection
ZDM -2	Parking -2	Ensemble du Niveau	DM
ZDM -1	Parking -1	Ensemble du Niveau	DM
ZDM 0.1	RDC	Ensemble du Niveau	DM
ZDA 0.2	RDC	Atrium	DA
ZDA 0.3	RDC	Locaux Techniques	DA
ZDA 0.4	RDC	Cuisine	DA
ZDM 0.1.1	Entresol	Ensemble du Niveau	DM
ZDM 1.1	1er étage	Ensemble du Niveau	DM
ZDA 1.2	1er étage	Locaux Techniques	DA
ZDA 1.3	1er étage	Locaux Informatiques	DA
ZDA 1.4	1er étage	Learning Center	DA
ZDM 2.1	2 ^{ème} étage	Ensemble du Niveau	DM
ZDA 2.2	2 ^{ème} étage	Locaux Techniques	DA
ZDA 2.3	2 ^{ème} étage	Locaux Informatiques	DA
ZDM 3.1	3 ^{ème} étage	Ensemble du Niveau	DM
ZDA 3.2	3 ^{ème} étage	Locaux Techniques	DA
ZDA 3.3	3 ^{ème} étage	Locaux Informatiques	DA

DM : Déclencheur Manuel - DA : Détecteur Automatique

III.4.3 ZONES DE COMPARTIMENTAGE (ZC)

Il sera prévu une Zone de Compartimentage :

- ZC 1 = Ensemble du Bâtiment

Les clapets coupe-feu sont auto-commandés.

III.4.4 ZONE DE DESENFUMAGE

Niveau	N° de zone de désenfumage	Localisation	Type de commande	Type de désenfumage
Parking	ZF -2	Parking -2	Manuelle	Mécanique
Parking	ZF -1	Parking -1	Manuelle	Mécanique
RDC	ZF 0.1	Atrium	Automatique	Mécanique
RDC	ZF 0.2	Restaurant	Manuelle	Mécanique

Le désenfumage de l'escalier menant du R+1 au R+2 sera uniquement commandé localement par un dispositif de commande manuelle pilotant l'ouverture de l'exutoire en partie haute.

III.4.5 ARRET TECHNIQUE

- Arrêt des moteurs de ventilation ne participant pas au désenfumage.

III.5 TABLEAU DE CORRELATION

Zone de détection	Niveau	Localisation	Type de protection	Zone d'alarme	Zone de compartimentage	Zone de désenfumage	Arrêt technique	Déverrouillage issue de secours
							Arrêt ventilation	
ZDM -2	Parking -2	Ensemble du Niveau	DM	ZA1	ZC1	ZF 0.1	X	X
ZDM -1	Parking -1	Ensemble du Niveau	DM	ZA1	ZC1		X	X
ZDM 0.1	RDC	Ensemble du Niveau	DM	ZA1	ZC1		X	X
ZDA 0.2	RDC	Atrium	DA	ZA1	ZC1		X	X
ZDA 0.3	RDC	Locaux Techniques	DA	ZA1	ZC1		X	X
ZDA 0.4	RDC	Cuisine	DA	ZA1	ZC1		X	X
ZDM 0.1.1	Entresol	Ensemble du Niveau	DM	ZA1	ZC1		X	X
ZDM 1.1	1er étage	Ensemble du Niveau	DM	ZA1	ZC1		X	X
ZDA 1.2	1er étage	Locaux Techniques	DA	ZA1	ZC1		X	X
ZDA 1.3	1er étage	Locaux Informatiques	DA	ZA1	ZC1		X	X
ZDA 1.4	1er étage	Learning Center	DA	ZA1	ZC1		X	X
ZDM 2.1	2ème étage	Ensemble du Niveau	DM	ZA1	ZC1	ZF 0.1	X	X
ZDA 2.2	2ème étage	Locaux Techniques	DA	ZA1	ZC1		X	X
ZDA 2.3	2ème étage	Locaux Informatiques	DA	ZA1	ZC1		X	X
ZDM 3.1	3ème étage	Ensemble du Niveau	DM	ZA1	ZC1		X	X
ZDA 3.2	3ème étage	Locaux Techniques	DA	ZA1	ZC1		X	X
ZDA 3.3	3ème étage	Locaux Informatiques	DA	ZA1	ZC1		X	X

DM : Déclencheur Manuel - DA : Détecteur Automatique

III.6 DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS)

III.6.1 PROCES-VERBAUX

L'ensemble des dispositifs actionnés de mise en sécurité mis en œuvre, devront posséder un procès-verbal de conformité aux normes correspondantes, notamment pour :

- Les exutoires de désenfumage
- Les dispositifs de commande manuelle (DCM) et adaptateur (DAC) de désenfumage à commande mécanique ou pneumatique ou électrique
- Les dispositifs de verrouillage des portes asservies fermées
- Clapets coupe-feu Auto-commandés
- Les coffrets de relaying

Les Dispositifs Actionnés de Sécurité (exutoires de désenfumage) devront posséder un PV DAS conforme à la norme NF DENFC.

Les Dispositifs Actionnés de Sécurité (clapets coupe-feu) devront posséder un PV DAS conforme à la norme NF S61-937 et à ses annexes et être admis à la marque NF.

III.6.2 REPORTS DE SIGNALISATION DE SECURITE

- Position de sécurité et d'attente des exutoires de désenfumage sur conduits collectifs
- Position de sécurité et d'attente des moteurs de désenfumage
- Absence de tension
- Reports états source de sécurité

III.6.3 COMMANDE MANUELLE DEPUIS LE TERMINAL INCENDIE

Il sera prévu des commandes manuelles depuis le terminal incendie sur l'UCMC pour :

- Pour la zone d'alarme
- Pour la zone de compartimentage
- Pour chaque zone de désenfumage de la superstructure

Les commandes de désenfumage pour le parking seront situées à l'entrée du parking.

III.6.4 TABLEAU REPORT

Il sera prévu des reports de signalisation d'alarme, tableau de renvoi textes clairs pour les informations du SDI et CMSI dans :

- Dans la cuisine et à l'administration au R+3 du bâtiment C.

III.6.5 COMMANDES DE REARMEMENT ET ARRET POMPIERS

Les commandes de réarmement des zones de désenfumage accès niveau II seront situées sur une platine indépendante dans la baie SSI.

Les commandes des arrêts moteurs de désenfumage « Arrêt pompiers » accès niveau II seront situées sur une platine indépendante dans la baie SSI.

Les commandes de réarmement du désenfumage seront situées à proximité de la baie SSI, l'alimentation des moteurs réarmements sera issue d'une alimentation indépendante de l'AES du SSI.

IV RECEPTION ET ESSAIS

IV.1 RECEPTION TECHNIQUE

Toute installation doit faire l'objet d'une visite de réception technique. Cette réception technique a pour but de contrôler la conformité avec la norme d'installation NF S61-932 et les spécifications figurant dans le dossier d'identité SSI de chaque système.

La réception technique est dirigée par le coordinateur SSI en présence des représentants du maître d'ouvrage et de l'exploitant, du contrôleur technique, de la maîtrise d'œuvre et des entreprises.

La visite de réception technique devra faire l'objet d'un procès-verbal pour l'ensemble du système.

Les éventuelles réserves notifiées au procès-verbal de réception technique devront obligatoirement être levées dans le dossier d'identité finalisé et mis à jour.

IV.2 ESSAIS

Préalablement à toute réception technique, chaque entreprise établit un document indiquant les essais réalisés, les résultats obtenus (les autocontrôles) et attestant du bon fonctionnement de chacun des sous-systèmes et de leurs corrélations.

IV.3 RESULTATS ET ATTESTATIONS ENTREPRISES

Les résultats et attestations entreprises indiquent les essais réalisés, les résultats obtenus et atteste du bon fonctionnement des sous système et de leur corrélation ci-après les équipement principaux (listes non exhaustive) pour le SSI.

- Défauts alimentations (principale, secondaire, auxiliaire, AES)
- Défauts par ZDM et ZDA (coupure de ligne, ...)
- Essai fonctionnel de chaque déclencheur manuel et détecteur automatique
- Essai foyer type.
- Essai fonctionnel des équipements de désenfumage naturel
- Essai arrêt technique ventilation
- Essai des équipements de déverrouillage des issues de secours et portes asservie fermées.
- Essai des CCF
- Essai des équipements de désenfumage mécanique (Exutoires, moteurs).
- L'ensemble des divers composants du système de sécurité incendie devra faire l'objet d'un procès-verbal de fonctionnement établi par l'entreprise le mettant en œuvre.

L'ensemble des essais fonctionnels et devra faire l'objet d'un constat écrit pour chacune des installations.

IV.4 FORMATION

L'entreprise menant en œuvre les systèmes incendies devra assurer la formation du personnel appelé à utiliser et gérer chacun de ces systèmes pour chaque réception.

Cette formation devra être effectuée avant la mise en service et durant la première année de mise en service après réception définitive.

Cette formation devra faire l'objet d'un procès-verbal pour chaque système à joindre au dossier d'identité SSI.

IV.5 CONTRAT DE MAINTENANCE

Les installations du système de sécurité doivent faire l'objet obligatoirement d'un contrat de maintenance conformément à l'article MS 68.

L'installateur devra fournir une proposition de contrat de maintenance avant la mise en service.

Le titulaire garantit le Maître de l'ouvrage contre tout défaut de fonctionnement des installations ou éléments d'installations pendant un délai de 2 ans à partir de la date d'effet de la réception des travaux correspondants.

Cette garantie engage le titulaire, pendant le délai fixé, à effectuer à ses frais, sur simple demande du Maître de l'ouvrage, toutes les réparations qui s'avèreraient nécessaires et à remplacer gratuitement toute pièce défectueuse dans le délai de 48 heures à compter de l'appel du Maître d'ouvrage, que la défaillance des installations soit imputable à la mauvaise qualité des matériaux, aux conditions d'exécution ou à une erreur d'études des ouvrages, en application des critères et dans les termes définis par le cahier des charges.

En cas d'urgence, le titulaire s'engage à intervenir dans un délai de 24 heures à compter de l'ordre d'intervention

IV.6 DOSSIER D'IDENTITE

Conformément à la norme NF S61-932, il sera établi en fin d'opération un dossier d'identité du SSI en 1 exemplaire à conserver près du terminal incendie. Il comportera au minimum :

- Les plans des différentes zones
- Le listing du matériel mis en œuvre
- Les plans d'implantation du matériel de l'entreprise
- Les schémas de principe
- Les synoptiques de câblage de l'installateur

- L'attestation d'essai de l'installateur
- Les fiches techniques des matériels
- La notice d'exploitation et de manœuvre
- Listing de programmation
- Les certificats de conformité aux normes des matériels
- Les procès-verbaux de conformité des DAS
- Les procès-verbaux d'essai et de réception de chaque entreprise
- Le procès-verbal d'essai et de réception du coordonnateur
- La proposition du contrat de maintenance de l'installateur
- La notice de sécurité initiale du permis de construire
- Le rapport des services instructeur du SDIS du permis de construire
- Un exemplaire numérique du dossier d'identité SSI.

V PLANS

Plans (Voir plans en annexe)